

CONVOCATION

COMITÉ SYNDICAL Lundi 22 mai 2023 à 8 h 00

Au Complexe Polyvalent d'Andilly 73, route de la Croix Blanche 95580 Andilly

L'ordre du jour de cette réunion est établi comme suit :

I - ADMINISTRATION:

- 1°) Nomination d'un secrétaire de séance ;
- 2°) Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 27 mars 2023 ;

II - OPÉRATIONS :

- 1°) Points d'informations :
 - Consultation relative au traitement et valorisation des déchets végétaux : décalage de l'autorisation donnée au Président de lancer la procédure aux assemblées de juin ;
 - Consultation pour la collecte et le traitement des bouteilles sous pression : décalage de l'autorisation donnée au Président de lancer la procédure aux assemblées de juin ;
 - Nouveau règlement intérieur des déchèteries : présentation des principales dispositions et décalage de son adoption sur les assemblées de juin ;
 - Marché de travaux 2020/A-01 Lot 1 : protocole transactionnel avec le Groupement L'Essor-Eurovia pour une prise en charge d'une partie du surcoût des travaux ;
- 2°) Conventionnement avec des acteurs de l'ESS pour la gestion des espaces réemploi sur la déchèterie ;
- 3°) Avenant n°3 à la convention d'accès à la déchèterie de Sarcelles ;
- 4°) Autorisation à signer les conventions relatives aux nouvelles filières REP ASL (Articles de Sport et de Loisirs) et ABJ (Articles de Bricolage et de Jardin) gérées par ECOLOGIC;
- 5°) Recherche de terrain et sollicitation d'arrêtés permanents de voirie pour la maintenance de bornes (information).

III - FINANCES:

- 1°) Demande de subventions pour la conception des espaces réemplois sur la déchèterie ;
- 2°) Demande de subventions pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur parking et de bornes de rechargement pour véhicules électriques ;
- 3°) Subventionnement à la création d'une recyclerie sur le territoire Emeraude ;

IV - PERSONNEL:

- 1°) Mise en place du Forfait Mobilité Durable ;
- 2°) Convention avec le CIG pour une mission d'assistance technique dans l'instruction des demandes d'allocation pour perte d'emploi.

V - QUESTIONS DIVERSES:

Gérard LAMBERT-MOTTE

Maire du Plessis-Bouchard, Vice-président du Conseil Départemental

du Val d'Oise.